

Kess Isolierklinker

Vêtire isolante en terre cuite



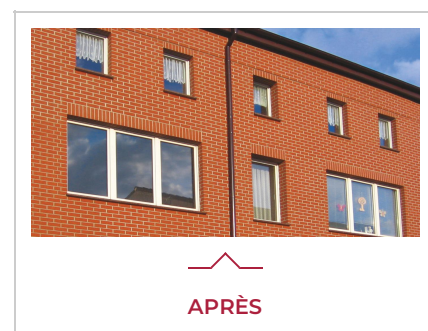
 Kess Isolierklinker GmbH
 Im Wiesengrund, 15, 31707 Bad Eilsen (Heessen)
 Allemagne
 www.kess-klinker.de www.montis-consult.com/fr
 HRB 2641 (44/21010994)
 M. Jean-Claude Jousten
 +32 475 244 779
 Jeanclaude.jousten@skynet.be



Vêtire KESS ISOLIERKLINKER

Description

Système de vêtire sous forme de panneaux rigides dans lesquels sont serties dans une couche de mousse de polyuréthane des plaquettes de parement en terre cuite. La pose des éléments se fait horizontalement ou verticalement sur la structure porteuse par chevilles traversantes à tête cachée par un bouchon en polystyrène et ensuite par le mortier de jointoiement.



Produits du système

Panneaux de vêtire

Dimensions (longueur x largeur x épaisseur) en mm

- Panneaux standards (appareillage traditionnel ou sauvage) :
 - 1296 x 683 x 60 ou 80 mm (WDF),
 - 1390 x 700 x 60 ou 80 mm (DF),
 - 1390 x 691 x 60 ou 80 mm (RF),
 - 1390 x 685 x 60 ou 80 mm (NF),
 - 1275 x 714 x 60 ou 80 mm (WF).
- Panneaux Grenadier, à joints alignés verticalement :
 - 1386 x 611 x 60 ou 80 mm (WDF),
 - 1255 x 700 x 60 ou 80 mm (DF),
 - 1255 x 691 x 60 ou 80 mm (RF),
 - 1255 x 685 x 60 ou 80 mm (NF),
 - 1150 x 714 x 60 ou 80 mm (WF).

Masse surfacique

- Panneaux : de 25 à 37 kg/m² (suivant plaquette et format du panneau utilisé).

RÉSIDENCE AUGUSTE DELAUNE

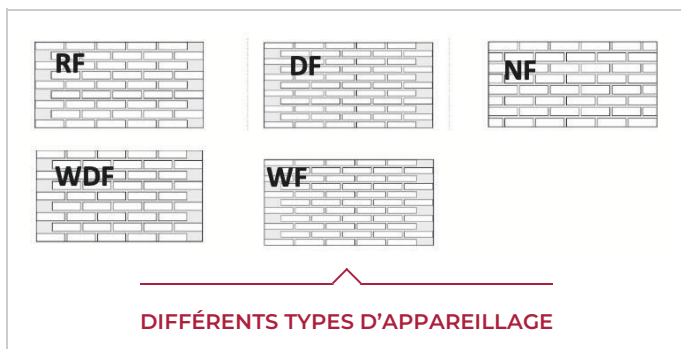
Lieu : Saint-Denis (93).

Type de construction : Rénovation d'un ensemble de logements.

Durée : de septembre 2019 à octobre 2020.

Surface : environ 13 000 m².





Isolant

- Plaque d'isolant en mousse rigide de polyuréthane expansée (PUR/PIR) sans CFC/HCFC.
- Certificat ACERMI n°15/198/1017.
- Valeur λ : 0,028 W/m.K (0,030 après vieillissement).
- Résistance thermique (R) :
 - Épaisseur 60 mm R : 2,10 (m².K/W).
 - Épaisseur 80 mm R : 3,05 (m².K/W).
 - Épaisseur 160 mm R : 6,40 (m².K/W).
 - Épaisseur 180 mm R : 7,20 (m².K/W).
- Isolant complémentaire : Épaisseur totale maximale de 240 mm (60 + 180 mm ou 80 + 160 mm).

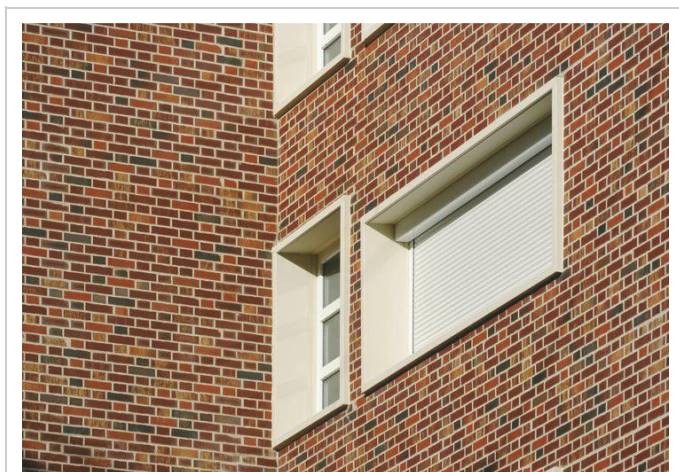
Plaquettes de parement

- Formats de plaquettes : Selon type de panneaux.
- Épaisseur : 16, 18 ou 22 mm selon type de panneaux.
- Finitions : Lisse, nervurée, nervurée sablée, moulée main, type moulée main, engobée, vernissée/émaillée.
- Teintes : Blanc, ton pierre, jaune, bronze, terracotta, rouge, flammé rouge, rouge anglais, brun, anthracite, gris.
- Plaquettes non gélives selon norme NF EN 771-1+A1/CN (plaquettes moulées provenant d'une brique) ou NF P13-307.
- Coefficient d'absorption de l'énergie solaire : < à 0,9.
- Éléments d'angle : Préfabriqués collés et préfabriqués avec plaquettes d'angle.



Fixations

- Rondelles en polyamide incorporées dans les panneaux :
 - assurent la continuité de l'isolation thermique des éléments,
 - contribuent à la réduction des ponts thermiques,
 - assurent une répartition de la force d'adhésion lors du montage.
- Elles reçoivent les têtes des chevilles et des vis, puis un bouchon de polystyrène expansé (EPS).
- Vis et chevilles fournies avec le procédé KESS ISOLIERKLINKER : Vis en acier galvanisé ou acier inoxydable et tête fraisée avec empreinte TORX, associées à une cheville en Polyamide 6 à collerette conique.



RÉSIDENCE AUGUSTE DELAUME
Détail façade

Caractéristiques techniques

- Avis technique Vêture n°2.2/15-1709_V3 valide jusqu'au 31 mars 2026.
- Certificat QB15 n°99-95-V2 du 06/09/2022.
- Procédé pouvant être mis en œuvre en zones sismiques.
- Classement chocs : Q4.
- Classement au feu : M1 (B1 suivant DIN 4102).
- Classement étanchéité : Mur type XIII.

Mise en œuvre

Principes généraux de pose

- Mise en place du rail de départ adapté dans sa taille à l'épaisseur totale du système.
Le rail sert d'alignement et de goutte d'eau, il clôt le système et protège la mousse polyuréthane contre les rongeurs.
- Mise en place et fixation de l'isolant préalable.
L'isolant complémentaire (type polyuréthane, polystyrène EPS/XPS ou laine minérale) est placé et fixé moyennant minimum deux rondelles par panneau.
- Pose et fixation des panneaux de finition.

Pose sur construction à ossature bois (COB)

La vêtire KESS ISOLIERKLINKER peut être posée sur une construction à ossature bois (COB) sans isolant préalable, conforme au NF DTU 31.2 de 2019.

La pose est limitée à une hauteur de 6 m maximum (+ pointes de pignon), en situation a, b, c ou d en respectant les prescriptions du dossier technique.

Un pare-vapeur de $S_d \geq 90$ m sera disposé côté intérieur de la COB conformément au NF DTU 31.2.

Entretien - Réparation - Remplacement

Aucun entretien n'est nécessaire pour le parement de plaquettes en terre cuite.

La prise d'une patine avec le temps est tout à fait normale.

Les plaquettes endommagées seront enlevées et remplacées par des plaquettes intactes à l'aide du mortier-colle prévu.

Informations générales

- Lieu de fabrication : Bad Eilsen (Allemagne).
- Garantie : 10 ans.
- Distribution :
 - En direct à l'installateur ou poseur.
 - Suivant les cas au maître d'ouvrage.
- Assistance technique : De l'étude du projet jusqu'au stade du démarrage, un service technique ou une équipe de démonstration sont mis à disposition sur demande pour assister l'entreprise de pose, afin de garantir une bonne exécution du montage.